****

**Inscription Triathlon Côte d’Emeraude 2022-2023 :**

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site internet du club.

Avant de commencer l’inscription, munissez-vous de votre certificat médical, de la licence de la FFTri que vous aurez préalablement reçu de la ligue après votre inscription (voir ci-dessous).

De manière exceptionnelle, en cas de problème technique ou de paiement en chèque vacances, vous pourrez déposer votre dossier complet à l’adresse suivante

**Triathlon Côte d’Emeraude**

**Lucie Jouanny**

**15, rue Ville Pépin**

**35400 Saint-Malo**

Un dossier incomplet ne sera pas traité

1- **DEMANDE DE LICENCE FFTRI"**.

A) il faut d'abord se rendre sur le site de la fédération française de triathlon et plus particulièrement sur l'onglet des inscriptions

B) cliquer sur le 2ème onglet " **se licencier**". (Allez sur votre espace personnel si vous en avez un)

   - la 1ére page correspond aux données administratives ("personnelles")

   - le 2eme page vous permet de préciser votre profession, vos diplômes, vos autres licences

   - la 3eme page vous permet de choisir votre ligue (BRETAGNE) et votre club (TRIATHLON COTE D'EMERAUDE) dans les menus déroulants

   - la 4eme page vous permet de choisir votre type de licence. Type B pour les adultes, et type A pour les jeunes (en fonction de la date de naissance que vous avez fourni, le choix est restreint aux licences qui vous concernent)

   - la 5eme page est consacrée à l'information sur les assurances complémentaires que vous pouvez souscrire si vous le désirez. Lisez bien les choix possibles et cochez les cases qui vous intéressent pour valider

   - la 6eme page vous permet de télécharger une photo d'identité (facultatif)

   - la 7eme page est un espace récapitulatif et de validation des données

C) une fois que vous aurez validé vos données, vous allez recevoir 2 mails :

    \* un mail de confirmation comprenant votre identifiant et votre mot de passe (mot de passe qu'il faudra personnaliser à la 1ere connexion)

* Un mail comprenant un fichier "DEMANDE DE LICENCE FFTRI". Il faut imprimer et signer ce document et le télécharger sur le formulaire en ligne du site Triathlon Côte d’Émeraude

2. **UN CERTIFICAT MEDICAL**

Un certificat médical de " non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition " est obligatoire pour tous les nouveaux licenciés (voir avec votre médecin traitant). Il sera à télécharger sur le formulaire en ligne.

Pour les personnes qui demandent un renouvellement de licence (qui ont donc déjà une licence 2021-2022) et si le certificat fourni au club date de moins de 3 ans, alors il faut fournir un questionnaire de santé signé par le triathlète certifiant qu'il n'a aucun problème de santé (disponible sur site de la fédération).

**3. PAIEMENT DE LA COTISATION : Paiement en ligne sur le site du club,** onglet s’inscrire au club « adhésion »

**-195€ pour les adultes (nés en 2004 ou avant) + 5€ de caution de carte d’accès ‘Aquamalo’.**

**4)** pour les **MINEURS** uniquement : **1 FICHE D'AUTORISATION PARENTALE :** Enregistrée en ligne sur le site du club, onglet s’inscrire au club « adhésion »

Une fois le dossier complet, le club valide l'inscription au niveau de la ligue et la rend effective.

L'inscription donne accès à tous les entrainements du club.

**Pour tout renseignement complémentaire, contactez le club par mail :**

**tri.cote.emeraude@gmail.com**